

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON
CANTON DE BRIANÇON 1**MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE****Délibération du Conseil Municipal
N°2019-040
CONVENTION GUIDE DE VEILLE**Séance du : 25 novembre 2019
Date de convocation : 19 novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-cinq novembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre SEVREZ.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 9

Nombre de votes : 9

Présents : Alain FAUST, Jean-Pierre PIC, Sylvie MATHON, Roland JACOB, Jean-Louis FAURE, Philippe SIONNET, Régis JOUFFREY, Jean-Pierre SEVREZ

Pouvoirs de : Bruno GARDENT

Absents : Alain JACQUIER, Florence GAILLARD

Secrétaire de séance : Jean-Louis FAURE

La commune passe chaque année, avant la saison touristique d'hiver, une convention avec le bureau des guides de La Grave, pour assurer une mission d'expertise du domaine de montagne desservi par le téléphérique des glaciers de la Meije.

Les missions du guide sont d'assurer une veille sécurité du secteur du téléphérique, d'organiser la commission d'estimation des risques et d'encadrer les patrouilleurs qui assurent une mission d'information et de conseil au public et sont recrutés par le SIVOM LA GRAVE – VILLAR D'ARENE, pour le compte de la commune de LA GRAVE.

Le conseil municipal :

- donne son accord au projet de convention,
- autorise le maire ou un adjoint à signer une convention avec le bureau des guides de La Grave pour la saison d'hiver 2019-2020 pour assurer cette mission de veille sécurité.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération adoptée à l'unanimité,

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Jean-Pierre SEVREZ

Date dépôt Sous-Préfecture. :

Date affichage :